



*Directeur de publication : Thierry Péronne*  
*Responsable du journal : Thierry Péronne*  
*Rédaction : T.Péronne, S. de Royer-Dupré, A.*  
*Le Guern, F. Martin, P.Haury*  
*Photos : M. Haury*

Janvier 2016

## LE MOT DU MAIRE

L'année 2015 a marqué nos esprits à plus d'un titre.

En premier par la douleur provoquée par ces actes terroristes si proches, si violents. Ce sentiment de dégoût que l'on ressent face cette radicalisation, doit nous faire réfléchir et choisir les actions que tout homme peut mener pour aller vers un monde non-violent, d'équité, de solidarité... l'esprit d'humanité !

Ensuite les conditions climatiques peu coutumières pour notre latitude : des chaleurs exceptionnelles, une sécheresse persistante, des pluies violentes, des températures en hausse... dérèglement climatique lié aux activités humaines, conjugué aux effets d'un cycle et d'autres facteurs aggravants (el niño, désertification) sont un ensemble de causes débattues lors de la COP 21 à Paris.

Pour nous, cela doit se traduire par une prise de conscience plus aigüe de nos faits et gestes, pour une adaptation de notre style de vie d'aujourd'hui, pour celui de nos enfants demain et généralement de l'évolution de l'espèce humaine sur notre Terre mère.

Politiquement, les choix de la concentration, de la centralisation des services et des centres de décisions continuent (Région, Communauté de Communes, écoles...). Au nom d'une approche mathématique de nos grands décideurs, et seulement sur cette base de calcul comptable, la ruralité et la proximité démocratique sont bafouées par des méthodes irrespectueuses des services de l'État. Restons engagés et attentifs !

La présentation des vœux de votre municipalité se tiendra le samedi 23 janvier à 17 heures et si toutefois vous ne pouvez pas nous faire l'honneur de votre présence, je me joins à l'ensemble de l'équipe municipale pour vous souhaiter dès maintenant une excellente année 2016.

Au plaisir d'échanger avec vous. Bonne lecture.

*Thierry PERONNE*

## La santé de notre patrimoine bâti : si on en parlait?



Le SDEC a réalisé à la demande de la commune de Chatelus le Marcheix un audit énergétique du patrimoine bâti, associé à une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur centralisé, alimenté par chaufferie bois. La mission des auditeurs s'est déroulée pendant la seconde moitié de l'année 2015.

A l'issue de ce travail, le rapport de synthèse a été remis tout récemment à la commune. Il présente en premier lieu les résultats de l'audit et liste ensuite l'ensemble des travaux qui peuvent être réalisés dans les bâtiments étudiés.

Les bâtiments qui ont fait l'objet de cet audit sont: les logements de l'ancienne gendarmerie, l'auberge, la bibliothèque, la cantine/impact conseil, la fondation Devillechabrolle, les logements de la poste, les logements Chenerraille, l'ancien presbytère, la salle des fêtes et l'école/mairie, soit un total de près de 3.000 m<sup>2</sup>. La facture énergétique annuelle de tous ces bâtiments s'élève à environ 50.000 euros par an soit un cout moyen de 17 euros/m<sup>2</sup>.an. Selon l'audit, la performance moyenne de notre patrimoine bâti peut être qualifiée de *mauvaise* compte tenu des standards nationaux. Mais il y a des différences dans notre parc immobilier.

Les bâtiments qui présentent une performance énergétique acceptable (calculée en kWhep/m<sup>2</sup>.an) et un cout énergétique annuel relativement bas (calculé en euros/an), sont les logements Chenerrailles, l'école/mairie, la salle des fêtes, la cantine/impact conseil et la bibliothèque (groupe 1)

Par contre, l'auberge, la fondation Devillechabrolle et les logements de l'ancienne gendarmerie se montrent fortement énergivores avec des performances énergétiques faibles et un cout annuel élevé bien supérieur à la moyenne (groupe 2).

Entre les deux, on trouve les logements de la poste et l'ancien presbytère avec des performances énergétiques faibles mais des couts annuels raisonnables (groupe 3).

Pour l'ensemble des sites, les audits énergétiques ont permis l'étude chiffrée de plusieurs actions associées à trois scenarii d'objectif de réduction énergétique. Le SDEC nous recommande de porter un attention au groupe 2 à qui on peut imputer plus de la moitié de la facture énergétique du patrimoine bâti.

Cette analyse permettra prochainement à la commune de hiérarchiser des actions dans le temps en fonction du scénario retenu, ce qui permettra de chiffrer les économies engendrées par type de travaux à engager et de calculer les temps de retour sur l'investissement.

Enfin, l'analyse de faisabilité d'un réseau de chaleur centralisé, alimenté par chaufferie bois, montre que cette solution n'est pas économiquement pertinente sur notre commune. Les facteurs identifiés limitants sont principalement la faible densité des besoins de chaleur et la non compatibilité de la plupart des systèmes de chauffage actuels.

## Association les Moussus du Thaurion

Cela fait déjà presque 20 ans que l'association propose des activités de loisirs culturelles, artistiques et sportives dans un esprit de convivialité, d'échanges et de rencontres à tous les habitants des communes de Chatelus le Marcheix, Saint-Pierre Chérignat, Saint-Martin Sainte-Catherine et Saint-Goussaud.

Ainsi, tout au long de l'année, les Moussus organisent des sorties, des stages, des camps et des soirées à thèmes, avec l'objectif de lutter contre l'isolement, de créer un lien intergénérationnel et d'impliquer les personnes dans la vie locale.

Le 1er janvier 2016, le bureau des Moussus a été renouvelé. Les nouveaux arrivants, Sarah LEITH, Danielle NOUVIER, Sylvain DE ROYER, Yasmin MARION et Dorine JABAUD sont fiers et heureux de reprendre le flambeau de notre chère association ; ils espèrent de tout cœur porter haut les couleurs des Moussus dans la mission qui lui est confiée. Ils remercient le bureau sortant, Carola MAKOWITZ, Annie LE GUERN et Dominique RAVET pour leur investissement au sein de l'association pendant de nombreuses années.

Le programme 2016 des Moussus démarre avec un repas de régions, un stage carnaval pour les petits et l'atelier couture. Les dates seront précisées prochainement.

Que vous soyez célibataire ou en famille, avec ou sans enfants, retraité ou actif, vous pouvez participer aux différentes activités proposées. Toute personne intéressée peut se manifester en contactant

• Sarah LEITH au 05.55.64.32.49 ou par mail : [lesmoussus@hotmail.fr](mailto:lesmoussus@hotmail.fr).

## DEPART EN RETRAITE D'ALAIN LECARDEUR,



Alain qui est né il y a soixante ans,  
Est l'heureux grand père de trois petits enfants.  
Pendant toute sa vie et ceci chaque matin,  
Il a dû se lever tôt pour gagner son pain.  
Il a usé quatre maires et soixante-dix compagnons,  
Trois tracteurs, trois fourgons et aussi un camion.  
Même s'il avait envie de rester chez lui bien tranquille,  
Il partait dignement travailler pour nourrir sa famille.  
Après une carrière à la commune fort bien remplie,  
De satisfactions, de joies, de contraintes et parfois de soucis,  
Il a longtemps espéré que la retraite arrive un jour.  
Alors parfois, du travail fatigué, il attendait son tour.  
Mais reste à savoir que demander encore,  
À part le travail laborieux et les moult efforts.  
Des vacances et du repos pour une retraite épanouie,  
C'est bien ce qu'il lui faut et de cela, il s'en réjouit.  
Bonjour les loisirs, adieu le boulot,  
Une bonne retraite, c'est un beau cadeau.  
Alain, tu as maintenant tout le temps devant toi  
Pour faire ce qu'il te plaît et vivre comme un roi.  
Tu ne renonceras ni au bricolage, ni à la pêche,  
Ni à la chasse et d'en abuser rien ne t'en empêche.

Signé : le Conseil Municipal



## NUMEROS D'URGENCE

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Un citoyen mieux informé aidera les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible. Ci-dessous, vous est présenté les numéros à appeler en cas de situation d'urgence.

### **La nuit, le week-end : pour joindre un médecin de garde ☛ ☛ 05 55 41 82 02**

**Samu, le 15** : Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...).

en cas de besoin médical urgent - en cas de malaise - en cas de coma- en cas d'hémorragie - en cas de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et la mort peut survenir rapidement) - en cas de difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produise lors d'un repas) - quand une personne ne respire plus - quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé - en cas d'intoxication - etc.

**le 17** : peut être appelé pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police (en cas de violences, d'agression, de cambriolage, etc...)

**le 18** : Les pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide. (en cas d'incendie, de fuite de gaz, de risque d'effondrement, d'ensevelissement, de brûlure, d'électrocution, d'accident de la route, etc...)

### **ECOLE : FÊTE DE NOËL**



Les enfants de l'école maternelle ont reçu leurs camarades des écoles du RPI lors d'un repas de Noël le vendredi 18 décembre à la salle des fêtes.

Le spectacle théâtral a fait la joie de tous, petits et grands.

Et enfin, le père Noël tant attendu, a distribué les cadeaux aux écoliers, la fête se terminant par un goûter.

### **VŒUX DU MAIRE**



*Le Maire et son Conseil Municipal  
invitent les habitants de la commune  
à la traditionnelle cérémonie des Vœux*

*qui se tiendra*

*Le samedi 23 janvier 2016*

*À 17 heures*

*Salle Janisson*

*Pour le verre de l'amitié.*